

Haute-Sorne

- **Assemblée de la Bourgeoisie de Soulce**

mercredi 12 juin 2013, à 20h00, à la Halle de gymnastique, à Soulce.

Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée.
3. P.V. de l'assemblée bourgeoise du 09.07.2012.
4. Arrêter la liste des candidat-e-s à la commission bourgeoise en vue de leur nomination ultérieure par l'organe communal compétent.
5. Décider de la cession du feuillet d'immeuble no 282 du ban de Soulce, d'une contenance de 218 m², à la commune municipale de Haute-Sorne et fixer les conditions y relatives.
6. Divers et imprévu.

Remarques :

- a) Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 09.07.2012 peut être consulté au Secrétariat communal, pendant les heures d'ouverture des bureaux et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch.
- b) La désignation des candidat-e-s à la commission bourgeoise, pour la législature 2013-2017 (cf. point 4 de l'O.J.), se déroulera selon système majoritaire à deux tours.

Toute personne possédant le droit de vote en matière bourgeoise peut faire acte de candidature.

Haute-Sorne, le 17 mai 2013.

Conseil communal